

## PV REUNION DU 3 Mars 2020

L'an deux mille vingt, le 3 Mars, le Conseil Municipal de la Commune de MONTCUQ EN QUERCY-BLANC dûment convoqué s'est réuni à 20 heures en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. LALABARDE Alain, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 45

Date de convocation du Conseil municipal : 24/02/2020

Membres Présents : M. LALABARDE Alain, Maire, Mme SABEL Marie-José, Mme MATHIEU Jocelyne, Mme RECHE Arianne, M. ROUX Bernard, M. VIDAL Guy, M. CAUMON Patrice; Adjoints, Mme WILLIAMS Rosamund, M. MARTY José, Mme MONTAGNAC Martine, M. ARNAL Jérôme, Mme DEMON Valérie, M. DOCHE Patrick, Mme LAFAGE Edith, M. FOISSAC Michel, M. GUINOT Gérard, Mme BATAILLE Nadine, Mme ROUMIGUIE Colette, M. LAPEZE Yannick, M. BARRES Roland, M. FERRÉ Gérard, Mme SAURAT Anna et M. SAVAGE Edward.

Membres ayant donné pouvoir : M. LAPORTE André qui a donné pouvoir à M. ROUX Bernard, Mme RENOUX Martine qui a donné pouvoir à Mme SABEL Marie-José.

Absents Excusés : M. LAGARD Ludovic.

Absents : M. MURET Jean-Luc, M. MEYNEN Olivier, M. LAPLANCHE Adrien, M. THOMAS Christian, Mme MARTIN-CASPARI Marie-Claude, M. ROUSSEL Olivier, Mme LOUBATIERES Georgette, M. GARDES Gérard, M. QUEBRE Maurice, M. BOUDET Thierry, M. GERDOLLE Philippe, M. DELEU Jean-Michel, M. DARGERE Dominique, Mme SENSI Claudine, M. DHENNIN Pierre, M. LYE Pierre-Yves, Mme FAURÉ Éliane, M. BECQUART Alain et Mme LACOMBE Pauline.

Secrétaire : Mme LAFAGE Edith

Dans un 1<sup>er</sup> temps M. le Maire tient à remercier :

- \*le travail des Conseillers municipaux et des adjoints délégués durant ce mandat
- \*la présence de la presse lors des réunions publiques
- \*les agents territoriaux administratifs et notamment Nathalie.

Après un recul de 4 ans, Alain n'a pas de regrets d'avoir porté la création de la Commune Nouvelle.

Le compte-rendu de la séance précédente a été approuvé à l'unanimité et le procès-verbal, joint au compte-rendu n'a suscité aucune remarque.

Le Maire ouvre la séance à 20h15.

### 1°) COMPTES ADMINISTRATIFS 2019 :

Monsieur le Maire demande à Nathalie de présenter les comptes administratifs :

- **Logements Lebreil :**

En section de fonctionnement le montant des dépenses s'élève à 2.843,19€ et les recettes à 12.107,10€.

En section d'investissement le montant des dépenses s'élève à 54.434,83 € et les recettes à 62.196,48€.

Bernard ROUX précise qu'en 2020, tous les logements à Lebreil seront occupés.

Il est décidé d'affecter sur le budget primitif 2020 la somme de 12.002,95 en recettes de fonctionnement ; la somme de 1.873,22 € en dépenses d'investissement.

- **Locaux administratifs de la Gendarmerie :**

En fonctionnement, le montant des dépenses s'élève à 8.881,00€ et le montant des recettes s'élèvent à 27.029,65€.(un encaissement d'1 Tr.supplémentaire de loyer)

En investissement ,le montant des dépenses s'élève à 10.454,00€ et les recettes à 14.136,63€

Il est décidé de reporter sur le Budget primitif 2020 les sommes de 7.479,81 € en recettes de fonctionnement ; en dépenses d'investissement 10.454,00€ et 12.750,00€ en recettes d'investissement.

- **Budget principal – Commune de Montcuq en Quercy Blanc :**

Alain LALABARDE précise que les tableaux concernant ces comptes sont donnés à tous les conseillers afin que chacun en prennent connaissance et puissent faire part de toutes leurs interrogations.

**A- Fonctionnement**

Le Compte administratif est détaillé en dépenses et recettes :

2 colonnes : Commune et Ecole +ALSH

dépenses :

Chaque chapitre est listé : Alain LALABARDE donne les explications nécessaires notamment pour l'article 62881 : le SIPA aurait du être payé sur l'article 65541

Pour l'article 6156 : cette ligne comprend la maintenance de tous appareils .

En résumé : **Charges à caractère général** ; le réalisé reste en dessous du prévu.

**Charges de personnel** : OK 35000€ en moins –il n'y a pas eu de remplacement d'agents.

**Autres charges de gestion courante** : 17.000€ de reliquat

**Opérations d'ordre** : Dotation aux amortissements : cette ligne est « alimentée » par le Trésorier.

Le montant total des dépenses est de 1.593.652,09€

recettes :

Dotations : lors du vote du B.P., certains montants (fournis par l'Etat) n'étaient pas connus des services .

Le montant total des recettes est de 1.714.288,98€

**B- Investissement :**

Nathalie donne la lecture, dépenses- recettes , par opération .

Alain LALABARDE explique :

2041512 :Abri Pèlerins : le fonds de concours payé à la Communauté de Communes

Opération Gendarmerie : Travaux dans les appartements .

Programme Leader –salle de danse- :cette subvention n'a été versée qu'après de contrôles très pointus –

Résultats définitifs du C.A. en Dépenses et Recettes :

Le montant total des dépenses est de 1.207.485,25€ avec un crédit de report à inscrire au Budget primitif de 2020 de 517.555 €.

Le montant total des recettes est de 1.040.443,27 € avec un crédit de report à inscrire au Budget Primitif 2020 de 396.979 €.

Après lecture d'exploitation de l'exercice 2019 , il est décidé d'affecter

La somme de 64.870,80 € en recettes d'investissement -art 001

La somme de 55.705,20€ en investissement recettes-art 1068

la somme de 166.185,43 € en excédent de fonctionnement.

Après l'exposé des comptes administratifs et les affectations des résultats,

Monsieur le Maire quitte la salle, cède la présidence à Marie-José SABEL qui met au vote les comptes administratifs cités ci-dessus ainsi que l'affectation des résultats respectifs.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, vote les comptes administratifs et les affectations du résultat.

Alain LALABARDE remercie Marie-José et reprend la présidence.

2°) COMPTE DE GESTION 2019 :

Budgets annexes :

a)Locaux administratifs de la Gendarmerie :



b) Logements à Lebreil :

Monsieur le Maire présente les comptes de gestion de M. Le Trésorier de la Commune de Montcuq en Quercy Blanc concernant les locaux administratifs de la Gendarmerie et les logements à Lebreil.

Ils sont conformes au Compte administratif 2019. Vote à l'unanimité.

Commune de Montcuq en Quercy Blanc :

Le Compte de gestion établi par le Trésorier de la Commune est voté à l'unanimité.

3°) ORIENTATIONS GENERALES DU PADD pour le PLUI :

Monsieur le Maire expose le projet de PADD (projet d'aménagement et de développement durable) qui se décline en 5 orientations :

Axe 1 : favoriser la qualité du cadre de vie habité- préserver le patrimoine et la valeur paysagère

Axe 2 : favoriser le développement des activités économiques- les capacités d'accueil et préserver l'accès aux équipements. Le C.M. donne son accord (moins une abstention) sur les orientations générales du PADD .

4°) DEMANDE DE DETR –Aménagement du secteur historique de MONTCUQ :

Dans le cadre de l'aménagement du boulevard J. Chapou , Place de la République et du Faubourg Saint-Privat, une subvention de l'Etat (DETR) est demandée au taux de 30%. Le C.M. est OK  
Les travaux devant la Poste et l'Ecole Primaire sont susceptibles de débiter en Juin.  
L'organisme emprunteur (C.A.) consent un prêt à la Commune au taux de 0.98%.

5°) ACHATS ET VENTES DE TERRAINS :

Suite à l'enquête publique la vente et achat de terrains sis

\*Place du Sol-Montcuq- Mme CIAVATTA

\*Lieudit Brocard-Montcuq- M. BERNADOU

\*Lieudit Pech de Maux-Sainte-Croix - Mme FOURNIER sont soumis au vote du Conseil Municipal.

Vous trouverez les différentes délibérations ainsi que les détails dans le compte-rendu de cette même séance. Le C.M. donne son accord.

Acquisition d'une parcelle lieudit Belle-dent d'une superficie de 2426m<sup>2</sup> à 1,20€ le m<sup>2</sup> par Nicolas MEYNEN. le C.M. est OK.

6°) TARIFS SITES TOURISTIQUES 2020 :

**TOUR** : 4€ par personne- 2€ pour les résidents-enfants-groupes-pèlerins-voir délib du 3/03/2020

**TARIFS PLAN D'EAU** : voir délib du 03/03/2020 avec les différents tarifs.

Les jours et heures d'ouverture sont fixés de 10h30à 18h du 15 Juin au 15 Septembre 2020.

Le C.M. donne son accord.

7°) TARIFS OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC AU PLAN D'EAU :

Le C.M. fixe à 500€ la redevance d'occupation pour l'exploitation du parc aquatique au Plan d'Eau de Saint Sermin pour la saison estivale 2020.

8°) QUESTIONS DIVERSES EVENTUELLES :

- Recensement : Monsieur le Maire communique le résultat (non officiel) du recensement de la population : 1.821habitants :114 habitants de plus par rapport à 2015.
- Elections municipales le 15 Mars 2020: un tableau des permanences au bureau de vote sera communiqué par Nathalie.
- Un accord de principe est donné concernant la demande d'acquisition de terrains par M. et Mme DELASSUS José .
- Tarif location Cafétéria au Plan d'eau : le tarif de location de 3.000€ est proposé. Un avis de publicité est lancé pour la location de la cafétaria.
- Projet de camping au plan d'eau : une étude est lancée avec le CAUE.

Tous les sujets étant épuisés, M. le Maire lève la séance à 22h.

Edith LAFAGE

